

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/35 du 28 septembre 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/35-1.1	Hesperange, rue de l'Alzette – travaux de grutage du 02.10.2026 au 03.10.2026
2026/35-1.2	Howald, rue Ferdinand Kuhn – travaux de rénovation du 29.09.2026 au 31.10.2026

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 28 septembre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

